



# CYCLE « LES RENDEZ-VOUS DE L'ACTUALITÉ SOCIALE 2019 »

5 ½ journée (17h30)



Conçue et animée par les avocats du Cabinet



Le cabinet Chassany Watrelot & Associés (CWA) est l'un des principaux cabinets français exclusivement dédié au droit social (classé parmi les meilleurs cabinets français en droit social par le Legal 500 EMEA 2018)

Présent à Paris, Lyon, Marseille mais aussi au Maghreb, il réunit une cinquantaine d'avocats spécialisés qui conseillent les entreprises et les assistent devant toutes les juridictions.

Ils conçoivent et animent également les formations ERYs dans le domaine du droit social.

[www.cwassociés.com](http://www.cwassociés.com)

UNE FORMATION-ACTION POUR DÉCRYPTER EN TEMPS RÉEL LES IMPACTS RH DES NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES ET JURISPRUDENTIELLES.

## PROGRAMME

Le cycle se compose de 5 demi-journées pour appréhender en temps réel les évolutions récentes du droit social (aspects réglementaires, législatifs et jurisprudentiels) et leurs impacts sur les pratiques RH.

Les sujets relèvent des thématiques suivantes et sont abordés en fonction de l'actualité :

- Contrat de travail
- Durée du travail
- Rupture du contrat de travail
- Rémunération, avantages en nature...
- Retraite et prévoyance
- Assurance chômage
- Formation professionnelle
- Instances représentative du personnel
- Santé sécurité au travail

Chaque demi-journée fait l'objet d'une étude approfondie des points clés de l'actualité sociale :

- Contenu, enjeux et mise en pratique des réformes en cours sur les sujets relevant de la relation individuelle et collective de travail
- Tour d'horizon des Jurisprudences marquantes et de leurs conséquences pour les entreprises
- Problématiques rencontrées par les participants dans la mise en œuvre des évolutions récentes
- Echanges et recherche de solutions opérationnelles

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Perfectionner et actualiser ses connaissances en matière de droit social
- Maîtriser les incidences opérationnelles des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles sur l'entreprise
- Sécuriser ses pratiques RH en intégrant les nouvelles obligations juridiques
- Bénéficier de l'analyse de praticiens du droit social

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- DRH, RRH, Juristes, Responsables des relations sociales, dirigeants...

### AGENDA

Villes	Session 1	Session 2	Session 3	Session 4	Session 5
Lyon (2 groupes)	Groupe 1 : 05/02	Groupe 1 : 02/04	Groupe 1 : 18/06	Groupe 1 : 01/10	Groupe 1 : 03/12
	Groupe 2 : 12/02	Groupe 2 : 04/04	Groupe 2 : 27/06	Groupe 2 : 03/10	Groupe 2 : 05/12
	Groupe 3 : 14/02	Groupe 3 : 11/04	Groupe 3 : 02/07	Groupe 3 : 10/10	Groupe 3 : 12/12
Paris (2 groupes)	Groupe 1 : 08/02	Groupe 1 : 05/04	Groupe 1 : 21/06	Groupe 1 : 04/10	Groupe 1 : 06/12
	Groupe 2 : 15/02	Groupe 2 : 12/04	Groupe 2 : 28/06	Groupe 2 : 11/10	Groupe 2 : 13/12
	Groupe 3 : 21/02	Groupe 3 : 18/04	Groupe 3 : 04/07	Groupe 3 : 17/10	Groupe 3 : 16/12
Marseille	08/02	26/04	21/06	04/10	06/12
Dijon	07/02	09/04	20/06	15/10	10/12